



Conseil de développement de la Grande agglomération toulousaine

État des lieux et premiers sujets de "saisissement"

Ce document a été adopté par l'Assemblée plénière du Conseil qui s'est tenue le 19 octobre 2009 à l'Hôtel d'Assézat à Toulouse.

→ Six mois après son installation, le Conseil de développement ("Codev") désire, avec ce premier document, communiquer aux élus de la Grande agglomération toulousaine des éléments de constat et leur délivrer un premier "bouquet d'intentions", de messages, d'ambitions, voire de projets dont certains pourraient faire l'objet d'approfondissements au cours des prochains mois.

Ce document s'articule en trois parties :

- l'état d'esprit : comment travaille le Conseil
- l'appropriation : comment se "situe" le Conseil
- les "sujets de saisissement" : 10 thèmes que le Conseil souhaiterait approfondir

I L'état d'esprit

PREMIÈRES IMPRESSIONS, PREMIERS MESSAGES

Lorsqu'on pose la question des enjeux du futur pour l'agglomération toulousaine à un panel très diversifié d'acteurs, qu'est-ce qui surgit ? Ce type d'attente est légitime de la part des élus du SMEAT.

Partant du principe que les premières approches suscitent des impressions qui sont souvent fondamentales, il a ainsi été demandé aux membres du Codev de réagir dans un délai très court sur le thème de l'agglomération toulousaine et de formuler, y compris par écrit, leurs analyses, celles qui leur sont personnelles ou celles des organismes qu'ils représentent.

La subjectivité de ces premières impressions est ici revendiquée, tout comme leur spontanéité. Certaines d'entre elles ont pour souci de reprendre des propositions déjà connues mais dont les auteurs peuvent avoir le sentiment d'avoir été insuffisamment entendus et suivis ; d'autres apportent de nouveaux éclairages ou de nouvelles pistes. Collectivement, il s'agit bien de poser, sur des thèmes déjà

fortement débattus, un regard neuf, de proposer un angle différent de ce qui va de soit, un éclairage autre, résultant du dialogue entre acteurs qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer et d'échanger sur les futurs de la Grande agglomération toulousaine. Le consensus n'est pas nécessairement recherché dans ces débats, des divergences peuvent donc apparaître : ce document ne les ignore pas.

TRAVAIL COLLECTIF, VISIONS CROISÉES

Le Conseil s'est donc engagé dans un processus collectif et interactif, qui lui permet de croiser des visions très différentes et de valoriser les itinéraires et les expériences extrêmement diversifiés des personnes qui le composent.

Parmi les membres du Codev, certains sont spécialistes, d'autres généralistes, ou encore associatifs, d'autres plutôt philosophes... Il appartient dès lors aux experts "techniques" d'être à l'écoute de ceux qui sont plutôt "experts de leur vécu". C'est bien de ce mélange des genres que peut surgir une parole originale. C'est le pari du Codev.

Le temps de ces premiers échanges – cinq mois – a été volontairement restreint, et semblera court pour qu'une assemblée apparemment "hétéroclite", mais justement représentative en cela de la ville et de ses fonctionnements, parvienne à produire un document qui ait du sens. La parole produite dans le présent document peut dès lors paraître insuffisamment "élaborée", mais l'exercice a pour ambition de faire surgir un ensemble composé d'évidences et de détails, tout comme de questionnements et de propositions inédites.

Le Conseil organise ses travaux selon 4 commissions thématiques :

- commission 1 : La ville et ses territoires
- commission 2 : La ville et ses dynamiques d'innovation technologiques et économiques
- commission 3 : La ville au vécu quotidien des habitants et des solidarités
- commission 4 : La ville culturelle, sa créativité et son rayonnement

Un groupe de travail transversal à ces quatre commissions s'est consacré au Schéma de cohérence territorial (SCoT) ainsi qu'au Plan de déplacements urbains (PDU), et ceci dans un même travail de compréhension et d'analyse.

II Appropriation

Le premier pas pour les membres du Codev consiste à "faire le tour de la maison", à se familiariser avec les concepts d'urbanisme et d'aménagement, et donc à se réapproprier les grands thèmes et les référentiels portant sur le développement de l'agglomération toulousaine. La lecture des comptes rendus de chacune des Commissions (accessibles, comme les contributions des membres, sur le site du Conseil : www.codev-toulouse2015.org/) fournit donc les éléments d'un "état des lieux" dressé par les membres du Codev.

UN TEMPS LONG, UN PÉRIMÈTRE VARIABLE

Pour certains, il est parfois difficile de percevoir les échelles temporelles des projets ou des politiques publiques. Il y a par exemple le SCoT, qui s'inscrit à l'horizon 2030 et le PDU à dix ans, mais il y a aussi la durée d'une mandature. Quant au thème largement rebattu du "mille-feuilles institutionnel", il revient pourtant comme un leitmotiv, avec de bonnes raisons d'être troublé.

Les débats s'installent à une échelle particulière, celle de la Grande agglomération toulousaine, qui n'est ni celle d'un quartier, ni celle d'une seule commune.

C'est bien le SMEAT qui donne sa légitimité au Conseil de développement et qui définit par conséquent le périmètre de référence, identifié au SCoT central de l'aire urbaine toulousaine. Néanmoins, le Conseil considère qu'il doit aussi prendre en compte l'aire urbaine dans son ensemble, soit le nord de la Haute-Garonne, et donc les réflexions menées au sein de l'interSCoT.

Mais ce n'est pas suffisant, le Conseil doit aussi se référer à l'échelle dite métropolitaine (un vaste territoire qui prend en compte les villes "à une heure de Toulouse") et aux fonctions de la métropole au sein de la région Midi-Pyrénées. Maîtriser une telle réflexion, territorialement "multidimensionnelle", présente une difficulté évidente.

UNE MEMBRANE VERS "LA SOCIÉTÉ CIVILE" ?

Un autre constat concerne le faible degré de "publicité" donné aux problématiques de la Grande agglomération. En effet, hormis quelques dossiers largement médiatisés (TGV, tramway, ou encore le projet de grand contournement autoroutier, entre autres), les grandes options d'aménagement en passe d'être retenues pour l'agglomération sont peu connues du public. Il manque sans doute une "vision de la ville" qu'il faudrait porter et partager avec ses habitants.

Certaines décisions apparemment "peu communicantes" auront pourtant des incidences fortes sur le long terme ; le Conseil de développement pourrait-il (doit-il) dès lors jouer un rôle de "membrane" entre les décideurs et la population ? Il lui semble évident qu'il est nécessaire qu'il s'implique davantage dans les débats de société.

III Dix sujets de "saisissement"

Pour organiser la présentation du premier produit de ses travaux, le Codev a fait le choix de les concentrer en dix sujets de "saisissement", sans négliger de retenir quelques "poils à gratter".

« CE QUI NOUS SAISIT ET DONT ON AIMERAIT SE SAISIR... »

On entend par sujets de "saisissement" des thèmes qui ont pris un relief singulier au cours des premiers échanges réalisés sous la forme d'inventaire des préoccupations concernant la Grande Agglomération Toulousaine. Ce sont donc autant de thèmes dont le Conseil aimerait se "saisir" dans le futur...

Il peut aussi s'agir d'alertes minoritaires susceptibles de remettre en cause "ce qui va de soi" ou de corriger certaines auto-complaisances.

UNE AGGLOMÉRATION EXEMPLAIRE : VISER LE "NIVEAU 1"

Toulouse reste "plébiscitée" par les Français comme une ville où il fait bon vivre et qui fait preuve d'un beau dynamisme. Pour autant, le Codev partage un point de vue

moins glorieux : l'agglomération semble trop souvent se satisfaire de projets, d'initiatives ou de réalisations qui relèvent souvent, sauf exception, du "niveau 2", voire même du "niveau 3". Pourquoi ne pas nourrir des ambitions "de niveau 1" ?

JOUER LES TRANSVERSALITÉS : CULTURE ET LIEN SOCIAL

Le Codev insiste également sur l'intérêt des "transversalités", et notamment d'irriguer d'une approche culturelle chaque sujet de "saisissement", de ne jamais perdre de vue le bien commun et le vivre ensemble, sans pour autant renoncer à quelques pointes d'utopie...

Cette première liste de "sujets de saisissement" est présentée dans la perspective d'un approfondissement ultérieur de certains d'entre eux dont le choix pourrait résulter d'un premier échange avec les élus du SMEAT. Ces sujets pourront ensuite être développés au sein des commissions du Codev ou dans des groupes de travail transversaux.

1. Agriculture : un nouveau contrat social entre ville et campagne

Le monde agricole représenté au sein du Conseil interpelle la ville et lui propose une nouvelle logique territoriale et fonctionnelle, associée à des contrats de qualité des territoires ruraux de l'agglomération en vue d'un nouvel équilibre urbain-rural, d'une nouvelle complémentarité, d'une nouvelle dynamique partagée.

Le "saisissement" provient du retournement de posture proposé : les acteurs agricoles des territoires naturels et ruraux, habituellement "gagnés" par la progression inexorable de l'urbain au cours des trois dernières décennies, proposent cette fois une conception de la ville qui intégrerait leurs fonctions productives, productives de biens (et notamment alimentaires), d'emplois, et de paysages.

Des pistes à explorer par le Conseil :

→ Comment développer au plus vite, dans le contexte géographique toulousain, des méthodes qui s'inspireraient d'autres expériences similaires déjà menées ailleurs, comme à Rennes, Lille ou encore Grenoble ?

→ Engager une réflexion sur ce que pourraient être ces contrats entre ville et monde agricole : quel cahier des charges ?

→ Une nouvelle ambition pour l'agriculture périurbaine, le maraîchage (développer des circuits courts vers les consommateurs), les jardins familiaux, en rapport étroit avec la nature en ville...

→ Solliciter également architectes, paysagistes et artistes pour une mise en scène de l'espace périurbain : un festival autour des jardins et du paysage (*Land-art*), pour que la ville, affirmée comme capitale aéronautique à l'échelle du monde retrouve alors vue d'avion la mémoire de son vaste territoire agricole...

2. L'affirmation d'une "stratégie globale de l'eau"

Engager dans la ville une stratégie globale de l'eau. Il s'agit de mettre en exergue la fonction exemplaire que peuvent jouer les cours d'eau et leurs berges et plus largement les milieux aquatiques dans la conception de la ville au sens large. Elle prend pied sur la configuration hydrographique singulière de l'agglomération, à la convergence des "5 rivières" : Garonne, Ariège, Hers, Touch et canal des Deux-mers (canal du Midi et canal latéral à la Garonne)..

Le "saisissement" est justifié par la convergence inédite qui se dessine entre les préoccupations de nombreux acteurs du Conseil, et notamment l'Agence de l'Eau, les associations de protection de l'environnement, associations des usagers domestiques, enseignement agricole, agriculteurs...

Des pistes à explorer par le Conseil :

→ La confluence Garonne-Ariège comme point-pivot de différentes préoccupations : protéger les captages d'eau potable, concevoir un parc urbain, installer des producteurs locaux... En lien avec le sujet de saisissement précédent.

→ Inciter les agriculteurs situés dans la zone d'influence des captages d'eau à pratiquer l'agriculture biologique en vue de limiter (voire supprimer) les unités de traitement en aval

→ Mettre en place une véritable politique publique d'acquisition foncière afin de reboiser pour former un filtre biologique naturel. L'exemple de Munich pourrait être mis à profit.

→ Vers un "Parlement de l'eau" à l'échelle de la grande agglomération ? pour une meilleure gouvernance, et une gestion transparente des ressources.

→ Donner une réalité au réseau vert et bleu d'agglomération, au-delà de l'affichage : vers un maillage de projets concrets et phasés ?

3. Une conception intégrée du noyau urbain central : le "très Grand Toulouse"

Concevoir l'aménagement et le développement de l'agglomération dans son ensemble, certes, mais quid de l'absence de "vision intégrée" du noyau urbain central, ce "cœur d'agglomération" dense qui recouvre approximativement Toulouse et sa proche couronne, mais dont toutes les communes ne font pas partie de la communauté urbaine du Grand Toulouse ?

Le choix de ce "sujet de saisissement" se justifie par le fait que ce noyau urbain central doit être conçu et organisé de manière globale, car sa structure et la conception de ses services métropolitains sont déterminantes pour les territoires périphériques de moindre densité.

Le Codev regrette que le périmètre de la Grande agglomération toulousaine, y compris son noyau urbain central, relève de divers établissements publics de coopération communale.

En 2012 seront mis en place les schémas départementaux d'intercommunalité ; les contours tant juridiques que géographiques des métropoles françaises pourraient également être (re)définis en 2014. Se posera dès lors la question du périmètre "pertinent" pour la gouvernance de la métropole toulousaine : quelle logique intégrée d'aménagement ? quelle stratégie de services et d'équipements collectifs ? quelles manifestations pour exister et communiquer à l'échelle internationale ?

Des pistes à explorer par le Conseil :

→ Dans un premier temps, et dans la perspective de la constitution de la "métropole", concevoir une instance intercommunautaire qui se saisisse des questions propres au "noyau central" et qui ne relève pas exclusivement de la ville de Toulouse ni de la communauté urbaine. La question de l'élargissement du périmètre du Grand Toulouse se posera alors.

→ Plus immédiatement, quels liens établir avec la *Fabrique urbaine* lancée par la Mairie de Toulouse ?

4. La ville "compacte" en question

L'option assez largement admise de conception d'un habitat relativement concentré et de la "reconstruction de la ville sur la ville" justifie-t-il "d'oublier" ceux qui n'ont pas eu d'autres choix que d'habiter loin du centre du pôle urbain ?

Le sujet de saisissement

Entre ville étalée et ville concentrée, quel serait le "degré de compacité" optimal pour la ville, en tenant compte de critères environnementaux mais aussi sociaux ?

Comment rendre attractive une certaine densité aux habitants, sachant que de nombreux accédants font le choix de l'individuel ; comment concilier densité et logement individuel ? Une demande d'argumentaire et d'explicitation concernant les motivations d'une opposition à la "dispersion de la ville".

Des pistes à explorer par le Conseil

→ mener une réflexion sur les proximités : quels aménagements (et notamment routiers) sont nécessaires pour permettre aux habitants des secteurs périurbains de rejoindre emplois et services ? Quels services dans les "centralités" ?

→ Le monde agricole semble pris dans les contradictions entre la sauvegarde du foncier, son outil de travail, et la pratique de la cession de parcelles en vue de plus values. Comment mieux répartir cette plus-value foncière ?

5. Les impacts structurants du TGV : réagir rapidement

Anticiper au plus vite et mettre en débat ce que sera la ville avec l'arrivée du TGV. L'urgence apparaît évidente pour le Codev à propos d'un équipement dont les enjeux sont aussi forts.

Sujet de saisissement

Son arrivée est très attendue, tout particulièrement par les acteurs pour qui le lien avec "le reste du monde" revêt une dimension fonctionnelle. Ce projet "impacterait" bien sûr le quartier concerné (secteur Matabiau-Raynal), le centre-ville, mais aussi l'ensemble du noyau urbain de l'agglomération. Et les choix structurels ne seront pas sans conséquences sur la fonctionnalité de cet équipement.

Ces questions se posent à différentes échelles : quartier, agglomération, mais aussi aire métropolitaine et région. Il y a donc urgence à préparer la ville et son tissu social à accueillir le TGV.

Des pistes à explorer par le Conseil

→ Engager un processus de concertation avec les citoyens et les usagers à leurs niveaux respectifs, faute de quoi des problèmes inédits, mal instruits, liés au fort impact environnemental, social et urbain des travaux et démarches nécessaires à un tel projet pourraient gripper sa mise en oeuvre.

→ Mesurer aussi toutes les conséquences sociales de cette arrivée pour les habitants actuels des quartiers concernés.

→ Raisonner les complémentarités entre la gare Matabiau TGV et la future gare TGV de Montauban, qui sera en mesure de "capter" le nord de l'agglomération.

6. Le potentiel scientifique et technologique : innover dans l'innovation

Les forces scientifiques, universitaires et technologiques constituent évidemment un atout de l'agglomération toulousaine. Mais ces enjeux concernent un territoire plus vaste et se raisonnent au minimum à l'échelle de la Région, laquelle a mis en oeuvre une stratégie et des moyens. Quelles sont les questions à instruire plus spécifiquement à l'échelle de l'agglomération et de quelle nature ? Quelles sont les fonctions et les contributions des collectivités de l'agglomération toulousaine dans ce domaine ? Quelle place pour l'innovation sociale ?

Le sujet de saisissement

Les pôles de compétitivité symbolisent ce qui est "fort et concentré" au sein de l'agglomération. Il y a donc consensus pour les soutenir et anticiper leur évolution. De même, le programme "Campus" devrait permettre aux universités toulousaines une meilleure insertion dans le tissu urbain. Cependant, il ne faut pas se limiter aux trois pôles de compétitivité existants : leur logique de transversalité doit s'étendre à d'autres "clusters" dont l'organisation est justifiée par les ressources existantes de l'agglomération toulousaine.

Il convient aussi d'investir plus finement le tissu socio-économique, de privilégier la durée, ce qui est "lent et diffus", s'intéresser aux interstices, aux innovations sociales et aux micro-besoins économiques... Sans oublier que cette ambition ne doit pas reposer que sur les savoirs labellisés mais aussi sur la capacité des acteurs scientifiques et technologiques à intégrer les préoccupations des citoyens.

Des pistes à explorer par le Conseil

→ Mettre l'accent sur d'autres montages technologiques et scientifiques dans la logique de "cluster" et de transversalités qui est celle des Pôles de compétitivité :

- par exemple un "cluster" TIC et électronique (technologies de l'information et de la communication). Très important en termes d'innovation et d'emplois, ce secteur, aujourd'hui "dilué" dans le Pôle de compétitivité Aerospace Valley (aéronautique, espace et systèmes embarqués), mérite une nouvelle visibilité. Il s'agit aussi de mettre l'accent sur des technologies diffusantes et génériques telle que l'électronique.
- un éco-pôle dédié aux activités dites "cleantech" (matériaux plus propres, recyclage, nouveaux processus, énergies renouvelables, déchets) en s'appuyant notamment sur les acquis technologiques des pôles existants, notamment Aerospace Valley et AGRIMIP Innovation.
- Dans ce même état d'esprit, il existe un projet de "cluster" centré sur l'eau (*voir également le "saisissement" n°2*) ; on pourrait également envisager un cluster dédié à l'agriculture périurbaine (maraîchage, circuits courts etc.), ainsi qu'un cluster "bâtiments autonomes".
- une structure d'innovation commune aux trois Pôles pour identifier des technologies innovantes communes et favoriser l'émergence de projets transverses.
- Faire de l'agglomération toulousaine un territoire aux engagements énergétiques et climatiques ambitieux et mettre en place une "mission énergie climat", en s'appuyant sur la présence de Météo France et sur les compétences scientifiques et techniques "énergie climat" de l'agglomération.

→ Impliquer plus largement les acteurs économiques et les acteurs publics

- veiller à ce que les projets d'aménagements et de transports collectifs intègrent et facilitent les dynamiques induites par les clusters et par le Plan Campus
- créer des pré-incubateurs ? des "pépinières de consortium" ?
- explorer les possibilités de soutien aux entreprises *start-up* par la commande de prototypes par les collectivités au titre des marchés publics.
- inciter les collectivités à ne pas exclure les PME de leurs appels d'offres ; il ne s'agit pas d'un "*small business act*", ni de fausser la concurrence, mais bien de leur donner une chance. Pourquoi pas une mise en pratique pour la future Cité des Sciences à Toulouse ?

→ Favoriser les dynamiques de développement alternatives

- innovation organisationnelle et innovation sociales par l'Économie sociale et solidaire (Maisons communales ou intercommunales de l'ESS), modèle suédois de soutien aux TPE et auto-entrepreneurs par des bâtiments multifonctions voués notamment au télétravail

- l'agglomération toulousaine, pôle de référence d'initiatives en matière d'économie sociale et solidaire et de réseaux non-commerciaux ?

→ Favoriser l'attractivité de l'agglomération toulousaine, son ouverture au monde et aux citoyens

- monter des événements-vitrines de réputation et de portée mondiale (*voir point 7*) et les accompagner d'espaces d'information et de débat "grand public" (voir l'exemple de la "Tribune de l'Eau" organisée dans le cadre de l'Exposition internationale de Saragosse en 2008 ExpoAgua)

7. Les faiblesses internationales de Toulouse

La dimension internationale de l'agglomération toulousaine est fréquemment vantée : universités et laboratoires de recherche, groupes industriels de haute technologie et de dimension mondiale, origines internationales de beaucoup de ses habitants... Pourtant, le Codev ne perçoit aucune tentative pour faire vivre cette large ouverture comme signature identitaire forte de l'agglomération toulousaine, qui devrait par exemple se traduire par l'événement d'ampleur nationale et européenne qui lui manque actuellement et à laquelle ne peut suppléer la logique essentiellement festive qui semble prévaloir.

Le sujet de saisissement

Le décalage entre les discours et la réalité vécue, entre les atouts objectifs et la mise en œuvre d'une créativité imaginative et convaincante. Comment mettre en scène les ressources internationales de l'agglomération ?

Toulouse, ville de congrès... Certes, mais il manque toujours un Palais des congrès d'au moins 5000 places ou un Parc des Expositions de standard européen (80 000 m²) à l'instar de Lyon ou de Bordeaux, afin d'accueillir des manifestations qui comptent à l'échelle mondiale.

Des pistes à explorer par le Conseil

→ Imaginer les grands événements de demain...

- l'ambition d'installer Toulouse dans une fonction de grande vitrine internationale du spatial, à l'instar du Salon du Bourget pour l'aéronautique. Le « *space show* » aura lieu à Toulouse en juin 2010. Imaginer en accompagnement un événement ou un espace grand public pour faire un "retour" de culture scientifique vers la population. Par exemple, au-delà des seules technologies aérospatiales, imaginer un événement qui mette en scène le plus vieux rêve de l'homme : "Voler", en s'appuyant sur les relais de la littérature, de la mémoire, de l'histoire...
- "Convergence", un projet en gestation : une biennale consacrée aux nano-bio-infotechnologies.
- Concevoir un événement fort autour du changement climatique : faire venir le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) à Toulouse en s'appuyant sur l'ancrage de "la Météo" à Toulouse
- Réexaminer une candidature pour une exposition internationale, voire pour des jeux olympiques d'hiver, ce qui serait une première dans les Pyrénées (à mettre en parallèle avec le défi du réchauffement climatique !).

→ Se doter des grands équipements aujourd'hui manquants (tels que Palais des congrès, parc des expositions, centre international de séjour) en s'appuyant sur l'ambition de grands événements.

→ Jumelages et coopérations

- Mieux valoriser l'existence des jumelages et accords de coopération dont s'est doté Toulouse (notamment Saragosse, Bologne, Atlanta, Kiev, Tel-Aviv) comme levier pour faire vivre l'insertion de Toulouse dans un réseau de villes international (voir l'essai réussi de la Semaine "Toulouse accueille Saragosse") en prenant soin d'entraîner dans cette dynamique les autres communes de l'agglomération impliquée dans des jumelages avec des communes du même pays.
- Par ailleurs, intégrer les PME (ou le représentant d'un consortium de PME) aux missions à l'étranger des élus (ou même des grandes entreprises) afin de leur ouvrir l'accès aux marchés.

→ Donner une lisibilité d'ensemble aux manifestations organisées par les nombreuses communautés présentes dans l'agglomération toulousaine

→ Mobiliser toutes les forces de l'agglomération et créer un regroupement institutionnel pour exister à l'international (à l'instar du *Zaragoza Global*) et porter la métropole. Création d'une "marque" pour Toulouse-métropole ?

8. Une politique culturelle, à quelle échelle ?

L'élaboration du dossier de candidature "Toulouse capitale européenne de la culture 2013" a permis – pour la première fois – d'engager une réflexion stratégique sur l'action culturelle à l'échelle de l'agglomération dans son ensemble, en lien avec Midi-Pyrénées, et même au-delà, avec par exemple l'appui de Saragosse à cette candidature. Les différentes collectivités ont su "jouer ensemble", même si par ailleurs de nombreux acteurs culturels estiment avoir été insuffisamment consultés. La ville de Toulouse a entrepris ensuite un important travail de concertation sur les initiatives culturelles à mettre en chantier : le Projet culturel. Une évolution positive !

Le sujet de saisissement

Le Codev s'interroge sur l'ampleur des projets conçus et sur leur échelle territoriale de mise en œuvre : Toulouse, communauté urbaine du Grand Toulouse, SMEAT, aire urbaine ? Quelle synergie entre ces différentes initiatives ? Quelles contributions respectives ? Quels sont les bénéfices attendus d'une politique culturelle ?

Des pistes à explorer par le Conseil

→ D'ores et déjà un premier vœu : que la communauté urbaine du Grand Toulouse se dote de la compétence culture

→ S'appuyer sur l'atout international constitué par l'occitan et les langues latines pour asseoir de nouveaux projets culturels

→ "l'hispanité" revendiquée comme constitutive de l'identité toulousaine...

→ Afin d'ouvrir l'espace économique aux artistes et créateurs, mettre en place, sur le modèle de Bologne, un prêt à taux zéro (PTZ) artistique, destiné aux acheteurs à revenus modestes.

→ Donner à l'agglomération une "longueur d'avance" en matière de mécénat culturel et de synergie entre culture et monde économique (exemple d'Aïda)

9. Une alerte à propos de l'accès des jeunes aux fonctions de la ville

Le tour d'horizon concernant le vécu des habitants de l'agglomération toulousaine sur le thème de la solidarité se focalise sur une population jugée particulièrement vulnérable en ces temps de crise : les jeunes.

Le sujet de saisissement

Ceci est d'autant plus "saisissant" que les problèmes des jeunes mailent différentes questions thématiques portées par différents membres du Codev dans leur secteur propre de responsabilité. Tous mettent l'accent sur les difficultés de l'accès : accès aux transports collectifs, accès à la formation, accès à l'emploi, accès aux soins, accès aux loisirs, entre autres. Alors que faire pour eux ?

Il convient également de souligner l'existence des jeunes errants, jeunes "camions", squatteurs, qui ont choisi volontairement de se mettre en marge d'une société dont ils récuse les principes et les références.

Des pistes à explorer par le Conseil

→ Réunir les arguments et les propositions des uns et des autres à propos des jeunes en direction des élus

→ Disposer au sein même du Conseil d'une plus grande capacité d'expertise et de témoignage concernant les jeunes.

→ Lors de sa mise en place en 2002, le Conseil avait évoqué les "zones d'ombre de la ville". Ces préoccupations demeurent plus que jamais d'actualité et concernent tous ceux qui sont aujourd'hui laissés en marge de la ville, notamment en matière d'accès au logement et à l'emploi, mais aussi tous ceux qui sont limités dans leur mobilité, leur accès aux soins et aux services, tout particulièrement parmi les personnes âgées.

10. Acquérir et développer une expertise locale sur les questions écologiques

D'une commission à l'autre, nombre d'enjeux ont une dimension environnementale. Certains membres du Conseil sont très engagés dans ce sens. D'autres mettent en balance les conséquences économiques et sociales de certains choix. Certains enfin aimeraient y voir "plus clair".

Le sujet de saisissement

Il ressort que les questions écologiques sont devenues socialement incontournables dans une conception du développement durable de la ville, et peuvent être prises en charge à la fois par les acteurs économiques et par une politique de la ville, au croisement des autres sujets de saisissement. D'où la question suivante : quelles conséquences de la prise en compte des orientations et préconisations du Grenelle de l'Environnement ? Et, subsidiairement (*voir saisissement 6*), quelles filières économiques émergentes pourraient valoriser les compétences toulousaines ?

Des pistes à explorer par le Conseil

→ Acquérir une expertise locale sur les questions écologiques, former davantage les élus, les techniciens des collectivités et les opérateurs sur ces questions : gestion de l'eau, reconversion des friches polluées, prise en compte de la contrainte carbone, etc.

→ Vers une nouvelle gestion des déchets dans l'agglomération : favoriser la prévention, la réduction à la source, le recyclage.

→ Favoriser une filière locale de la construction et de l'aménagement durable :

- vers l'habitat et la construction raisonnés : profiter de la mise en œuvre d'éco-quartiers dans l'agglomération pour favoriser l'émergence de filières locales en matière de bâtiment et jouer sur l'exemplarité de la commande publique.
- créer un Centre d'Information du Bâtiment (Cf. l'exemple australien) : centre de ressources et vitrine permanente des savoir-faire en matière de bâtiment économe
- habitat coopératif, écoconstruction, autoconstruction

→ Pour répondre à des engagements énergétiques et climatiques ambitieux : mettre en place une mission énergie climat, et réaliser un plan climat d'agglomération.

→ Concevoir des compensations pour ceux qui se trouvent dans des conditions écologiquement défavorables (notamment logements peu isolés thermiquement, déplacements quotidiens domicile travail coûteux énergétiquement) et assurer les transitions nécessaires.

Et aussi...

* Un "saisissement permanent" quant aux transports publics

En 2007, le Conseil de développement a remis aux élus un document intitulé "*Transports urbains,, transports en commun dans la métropole toulousaine*".

Aujourd'hui encore, alors qu'il formule un nouvel avis conjoint sur le Projet d'aménagement et de développement durable du SCoT et sur le PDU (Plan de déplacements urbains), le Conseil met l'accent sur l'importance cruciale de la question des transports publics.

Le Conseil considère que ce thème de la mobilité et des déplacements, et tout particulièrement des transports en commun, sera amené à revenir de façon récurrente dans ses futurs travaux.

* Pour une démarche de prospective exploratoire

DES INCERTITUDES...

L'avenir de la Grande agglomération toulousaine apparaît dépendant de nombreuses incertitudes : poursuite ou non de la croissance démographique, coût de l'énergie, prospérité des industries aéronautiques et spatiales, avenir du pôle universitaire et scientifique, périmètre des collectivités territoriales, financements publics, etc. Ces incertitudes, qui engagent fortement le quotidien des habitants, appellent une exploration de scénarios alternatifs pour le futur.

SE PROJETER

L'agglomération peine encore à se "projeter" dans le futur : quels peuvent être les traits de son destin à la fois pour elle-même et pour ses fonctions dans son environnement régional, qu'il s'agisse de Midi-Pyrénées, du Grand Sud-Ouest ou encore de l'Eurorégion.

Il convient par exemple de structurer la "rosace toulousaine", cette aire métropolitaine qui associe l'agglomération de Toulouse avec les aires urbaines proches : Montauban, Albi, Castres, Castelnaudary, Pamiers, Foix, Saint-Gaudens, Auch... tout en restant connecté aux grands territoires voisins ; comment dès lors ne pas faire l'impasse sur la nécessité de transports et de communications sans pour autant prolonger les modèles d'hier...

UN "ZOOM" SUR L'AGGLOMÉRATION

→ Une piste : réaliser un "zoom" prospectif sur l'aire urbaine toulousaine en étant associé à la démarche prospective initiée conjointement par l'État, le Conseil régional Midi-Pyrénées et le Conseil économique et social régional dans le cadre du SRADDT (Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire).

Conseil de développement de la Grande agglomération toulousaine

Le Belvédère 11 boulevard des Récollets 31078 Toulouse cedex 4
codev@toulouse2015.org

www.codev-toulouse2015.org